

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/03/2025 - 2052 - 2023 B 00093 - 948 459 300 - AB

AB
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 075 000 €
24 bis, rue de l'Etoile 72000 LE MANS
RCS LEMANS 948 459 300

(ci-après la "**Société**")

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente novembre,
A douze heures, au siège social,

Madame Anna THUARD, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société AB et associée unique de ladite Société (ci-après "**L'Associée Unique**").

en présence de Monsieur Sébastien THUARD, Directeur Général de la société,

A PREALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Présidente de la société, Madame Anna THUARD a :

- établi l'inventaire, arrêté les comptes annuels - comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe – de l'exercice clos le 30/06/2024 et établi le rapport de gestion avec le Directeur Général ;
- dressé la liste des conventions visées à l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce et à l'article 27.2. des statuts, laquelle sera mentionnée, en annexe au présent procès-verbal, sur le registre des délibérations.

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidente et le Directeur Général ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 et quitus à la Présidente ainsi qu'au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rémunération de Madame Anna THUARD en qualité de Présidente ;
- Rémunération de Monsieur Sébastien THUARD en qualité de Directeur général ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Décision n°1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 et quitus à la Présidente ainsi qu'au Directeur Général

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associée Unique prend acte que, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du même code au cours de l'exercice écoulé.

L'Associée Unique donne à la Présidente ainsi qu'au Directeur Général quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 30/06/2024.

Décision n°2 - Affectation du résultat

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : -95 356,59 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Bénéfice : 10 342,52 €

L'Associée Unique approuve la proposition de la Présidente et du Directeur Général et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/06/2024 s'élevant à 10 342,52 € de la manière suivante :

- Apurement des pertes antérieures : 10 342,52 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION

Report à nouveau : -85 014,07 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts (en euros et par action)

L'Associée Unique prend acte, pour répondre aux prescriptions de l'Article 243 bis du code général des impôts, qu'au titre du premier exercice clos le 30/06/2023, aucun dividende n'a été distribué.

Décision n°3 - Rémunération de Madame Anna THUARD en qualité de Présidente

L'Associée Unique rappelle que pour l'ensemble de l'exercice, Madame Anna THUARD n'a pas perçu de rémunération mais a pu prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Décision n°4 - Rémunération de Monsieur Sébastien THUARD en qualité de Directeur Général

L'Associée Unique rappelle que pour l'ensemble de l'exercice, Monsieur Sébastien THUARD n'a pas perçu de rémunération mais a pu prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Décision n°5 - Pouvoirs

L'Associée Unique donne tous pouvoirs à la Présidente, à toute personne spécialement habilitée à la représenter en qualité de représentant, au porteur d'un original, d'une copie, ou d'extraits du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités de droit.

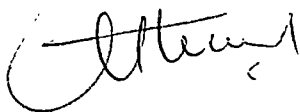
CLÔTURE

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal et signé le présent procès-verbal auquel sera jointe, sur le registre des décisions, la liste des conventions visées à l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce, pour y être mentionnée en annexe au présent procès-verbal.

Le 30/11/2024

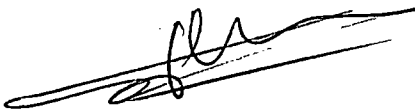
Signature de l'Associée Unique et Présidente :

Madame Anna THUARD



Signature du Directeur Général :

Monsieur Sébastien THUARD



AB
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 075 000 €
24 bis, rue de l'Etoile 72000 LE MANS
RCS LEMANS 948 459 300

**DÉCISION DE L'ASSOCIÉE UNIQUE CONCERNANT
L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2024**

(Extrait du PV de décisions de l'associée unique du 30/11/2024)

Décision n°2 - Affectation du résultat

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : -95 356,59 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Bénéfice : 10 342,52 €

L'Associée Unique approuve la proposition de la Présidente et du Directeur Général et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/06/2024 s'élevant à 10 342,52 € de la manière suivante :
- Apurement des pertes antérieures : 10 342,52 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION

Report à nouveau : -85 014,07 €

Réserve légale : 0 €

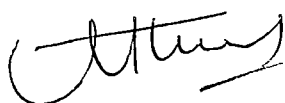
Réserves facultatives : 0 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts (en euros et par action)

L'Associée Unique prend acte, pour répondre aux prescriptions de l'Article 243 bis du code général des impôts, qu'au titre du premier exercice clos le 30/06/2023, aucun dividende n'a été distribué.

Certifié conforme par la Présidente

Madame Anna THUARD



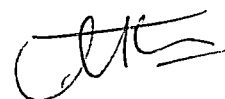
BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 7	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 062 474	346 360	716 114	716 114		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 062 489	346 360	716 129	716 129		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	260 866		260 866	246 193	14 673	5.96
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	18 606		18 606	22 478	3 871	17.22
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	279 472		279 472	268 670	10 802	4.02
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 341 961	346 360	995 601	984 799	10 802	1.10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

FIGEX



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 7	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 075 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 075 000	1 075 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	95 357		95 357	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 343	95 357	105 699	110.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	989 986	979 643	10 343	1.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 440	1 440		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 350	2 280	70	3.07
	Dettes fiscales et sociales	1 825	1 436	389	27.09
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	5 615	5 156	459	8.90
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	995 601	984 799	10 802	1.10

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 615

5 156

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2023 7	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 505	7 207	4 701	65.23
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			2 505	7 207	4 701	65.23
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 505	7 207	4 701	65.23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2024	12	30/06/2023	7	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	14 673		259 646		244 973	94.35
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	14 673		259 646		244 973	94.35
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			346 360		346 360	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			346 360		346 360	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	14 673		86 714		101 387	116.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	12 168		93 921		106 088	112.96
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 825		1 436		389	27.09
Total des produits (I+III+V+VII)	14 673		259 646		244 973	94.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 330		355 003		350 672	98.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	10 343		95 357		105 699	110.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

24 rue de l'Etoile

72000 LE MANS

ANNEXE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024

FIGEX

20 rue d'Iéna

72000 LE MANS

02.43.84.03.08

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

AB

SAS au capital de 1 075 000 €
948 459 300 RCS LE MANS
24 Bis Rue de l'Etoile
72000 LE MANS

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 995 600.93 Euros
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 10 342.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du second exercice de la société, d'une durée de 12 mois (contre 6 en N-1).

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 062 474		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	1 062 489		
TOTAL GENERAL	1 062 489		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 062 474	
Autres titres immobilisés			15	
TOTAL			1 062 489	
TOTAL GENERAL			1 062 489	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	346 360				346 360
TOTAL	346 360				346 360
TOTAL GENERAL	346 360				346 360

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	260 866	260 866	
TOTAL	260 866	260 866	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 350	2 350		
Impôts sur les bénéfices	1 825	1 825		
Groupe et associés	1 440	1 440		
TOTAL	5 615	5 615		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	1 075 000			1 075 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 673
Total	14 673

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 350
Total	2 350

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- THUARD LIBRAIRIE	553 600	98.32	25 028
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Les titres de la société filiale Thuard Librairie ont été dépréciés en N-1 par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice pour un montant de 346 360 €.